Réunion du conseil municipal
Communauté rurale de Cocagne

Le 27 septembre 2016
18h30
Bureau de la Communauté rurale – Cocagne NB

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Jean Hébert préside et procède à l'ouverture de la réunion à 18h30 en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et aux invité(e)s. Il n'y a personne du public.

2. PRÉSENCES

Jean Hébert, maire
Marc Goguen, conseiller
Marc Cloutier, conseiller
Harold McGrath, conseiller
Marcelle Paulin, directrice générale/ secrétaire-trésorière

Absent : Roger Després, maire-adjoint

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AJOUTS AUX AFFAIRES NOUVELLES

2016-071
Il fut proposé par Marc Goguen, appuyé de Marc Cloutier, que l'on avance la présentation publique de ce soir au point 4 de l'ordre du jour.

Adopté

2016-072
Il fut proposé par Harold McGrath, appuyé de Marc Goguen que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts et changements suivants : la présentation publique est avancée au Point 4, on fasse aussi l'adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 23 septembre 2016, et ajouter au Point 10. Affaires nouvelles c) CSRK –Plan maître en loisirs.

Adopté

4. PRÉSENTATION PUBLIQUE : Écloserie acadienne par Charles Maillet et Maurice Daigle

L'Écloserie acadienne, c'est un partenariat entre Charles Maillet de Cocagne Aquaculture et Maurice Daigle de Maison Beausoleil. Maison Beausoleil vend des huîtres partout dans le monde. On veut s'assurer d'avoir une semence d'huîtres suffisante. C'est un projet d'un million de dollars qui peut créer de 6 à 8 emplois (techniciens et biologistes). Initialement le projet devait s'établir à Bouctouche mais l'eau dans la baie de Bouctouche ne rencontre pas les exigences. Selon les partenaires, des études environnementales ont révélées que la production d'huîtres a un effet positif parce que l'huître est un filtreur.

5. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 AOÛT 2016

2016-073
Il fut proposé par Harold McGrath, appuyé de Marc Cloutier que le procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté

2016-074

Il fut proposé par Marc Goguen, appuyé de Harold McGrath que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 23 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

8. CORRESPONDANCE

-Ginette Bourque nous a remis une liste de conférences que doit donner Sœur Marie-Paul Ross, à Cocagne et à Dieppe, dans les prochains mois.

9. RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

a) Jean Hébert – maire

-Jean a assisté à une réunion de la CSRK. Les membres ont accepté la proposition de Léon Richard au coût de 7 000$ pour le projet de plan stratégique de la CSRK. Il y a eu une présentation du club de motoneige du NB. Le club nous demande de faire partie de leur association en tant que municipalité. Les coûts chargés aux municipalités par la CSRK vont augmenter en 2017 pour couvrir des dépenses imprévues de 2016 et la commission va embaucher un urbaniste supplémentaire. Ces coûts sont calculés en fonction de la population et de l'assiette fiscale d'une municipalité. Pour Cocagne, on parle d'une augmentation d'environ 5 600$. On parle aussi d'un autre montant de 2 203$ pour la mise en œuvre du plan maître de loisirs (voir Point 10.c). Mike LeBlanc nous invite le 19 janvier 2017 à Salisbury pour une réunion sur les mesures d'urgences et de l'information pour recevoir du financement du fédéral. La CSRK encourage les gens à faire plus de compostage ce qui signifie moins de déchets et une économie des coûts de collectes.

b) Roger Després – maire-adjoint

Pas de rapport - absent

c) Marc Cloutier – conseiller

-Marc continue sa recherche pour l'installation de bannières dans les rues de Cocagne. Dans une municipalité voisine, il a vu des bannières en aluminium. Elles sont installées depuis quelques années et demeurent en bonne état. Les tiges qui sont fixées aux poteaux sont en aluminium aussi et peuvent être fabriquées par quelqu'un de la région. La municipalité veut installer ces bannières en différentes occasions comme le temps des fêtes ou pour le 250e par exemple.

-Marc a discuté avec des gens de Caraquet à propos des publications Les échos.

-Marc va assister au Congrès de l'AFMNB mais ne pourra pas rester pour le banquet du samedi soir.

-Marc nous dit que les membres de la chorale veulent faire la vente des logos en verre comme levée de fonds pour Cocagne 250. Marcelle doit commander 100 autres logos.

-Marc mentionne que les côtés des routes ne sont pas bien entretenus et que ça nuit à la visibilité à certains endroits.

d) Marc Goguen – conseiller

-Il y a une rencontre prévue vendredi matin pour le projet des pompiers.

-Marc aimerait que le conseil communique avec Benoît pour se prononcer sur l'entretien des routes par le Ministère des transports pendant la saison hivernale.

e) Harold McGrath – conseiller

-Comme Marc Cloutier, Harold a remarqué que le côté des routes n'est pas bien entretenu et il ajoute que certaines pancartes sont manquantes.

f) Marcelle Paulin - directrice générale

-IL y a un nouveau cours en développement territorial à l'U de M – l'AAMNB et Paul Lang nous le recommandent. Le cours abordera les notions de croissance et développement avec exemples de réussites et d'insuccès. Offert le mardi toutes les deux semaines de janvier à mi-avril pour un coût approximatif de 600$. Marcelle est intéressée à suivre cette formation. Le conseil est d'accord.
-Ressources Kent dans l'Étoile et la Radio Beauséjour- Nicole Briand veut faire une entrevue avec Marcelle pour parler de la Communauté rurale de Cocagne. Le conseil est d'accord.
-911 NB- Quelqu'un veut venir nous donner de l'information sur la responsabilité de la municipalité dans la détermination des adresses civiques et le support au 911. Marcelle doit aviser le conseil parce que certains des membres aimeraient être présents.
-Maintenant qu'on est une municipalité, Marcelle demande si le conseil aimerait avoir une pancarte de Cocagne sur la route 11. Le conseil est intéressé et lui demande de se renseigner.
-Marcelle fait un rapport financier du mois d'août 2016.

10. AFFAIRES NOUVELLES

a) Représentant foyer Saint-Antoine

Marc Goguen va communiquer avec George Cormier du Foyer Saint-Antoine pour voir ce que serait le rôle d'un représentant de Cocagne aux réunions du foyer.

b) Visiteurs de Chatellerault

Un couple de Chatellerault, ville à laquelle la région de Kent-Sud est jumelée, est passé nous voir à Cocagne. Nous leur avons fait cadeau d'un petit logo en verre de Cocagne et du livre de Flora Cormier, *Cocagne, 225 ans d'histoire*. Ces gens, très intéressés par l'histoire des Acadiens, sont donc repartis heureux de leur passage chez nous.

c) CSRK – Plan maître en loisirs

Pour la mise en œuvre du Plan maître en loisirs de la CSRK, la commission a besoin d'une résolution du conseil pour accepter les coûts supplémentaires de 2 203$ (part de Cocagne) que nous devrons payer. Le conseil est d'accord pour aller de l'avant.

<u>2016-075</u>

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la CSR de Kent souhaite aller de l'avant avec la mise en œuvre du plan maître en loisirs en ayant recommandé la somme de 25,000$ au budget de la CSR de Kent pour 2017,

ATTENDU QUE le ministère du Tourisme, patrimoine et culture démontre toujours l'intérêt de financer à 75% les coûts de salaires d'une personne qui s'assurera de la mise en œuvre du plan maître en loisirs,

ATTENDU QUE la répartition des coûts pour la partie que la CSR doit couvrir est basée à 50% sur l'assiette fiscale de la communauté et 50% sur la population de la communauté,

ATTENDU QUE l'adoption du plan maître en loisirs est prévue pour l'hiver 2017,

ATTENDU QUE le plan maître en loisirs sera un outil indispensable au développement et le maintien des infrastructures et programmes de loisirs, sports et culture dans la région de Kent,

Il est donc résolu que la Communauté rurale de Cocagne contribue la somme de 2 203$ ce qui représente sa partie de la contribution pour la mise en œuvre du plan maître en loisirs et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au CA de la CSR de Kent pour confirmer la participation de la municipalité / communauté rurale au projet de mise en œuvre du plan maître.

Proposé par : Marc Goguen
Appuyé de : Marc Cloutier

Adopté

11. ADOPTION D'ARRÊTÉS

12. NOMINATION À DES COMITÉS

13. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU CONSEIL

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

2016-076

Il fut proposé par Harold McGrath que l'ajournement ait lieu à 21h15.

_____	_____
Marcelle Paulin,	Jean Hébert,
Directrice générale	Maire